

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 39 (1903)
Heft: 39

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

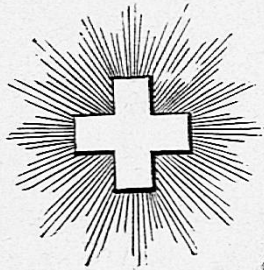
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXIX^{me} ANNÉE

N^o 39.



LAUSANNE

26 septembre 1903.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Le Livre d'or scolaire vaudois (suite et fin)*. — *Aux instituteurs vaudois*. — *Chronique scolaire : Neuchâtel. Vaud. Jura bernois. Allemagne. Bibliographie*. — PARTIE PRATIQUE : *Ecole enfantine : La cause morale*. — *Leçon de choses : Le maître et les élèves*. — *Grammaire : Le pronom (suite)*.

LE LIVRE D'OR SCOLAIRE VAUDOIS

Souvenirs du Centenaire.

(Suite et fin.)

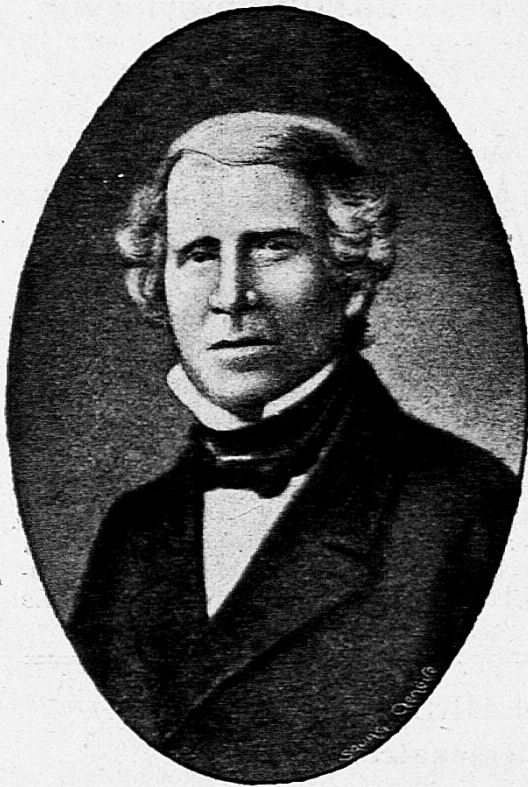
Louis-François-Frédéric Gauthey. Né à Grandson le 8 mai 1795. Ministre du Saint-Evangile. Précepteur en Angleterre, suffragant à Yverdon où il fait la connaissance de Pestalozzi. Pasteur à Bullet, puis à Lignerolle. Premier directeur de l'École normale vaudoise, dès 1833. Démissionnaire en 1845, il prend la direction de l'École normale protestante de Courbevoie, près de Paris, où il meurt le 10 novembre 1864.

On a, entre autres, de lui : *Des changements à apporter au système de l'instruction primaire dans le canton de Vaud*. *De l'éducation dans les écoles moyennes*. *De l'École normale dans le canton de Vaud, depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui*. *Des droits et des devoirs des citoyens vaudois ou Essai d'instruction civique*. *Le Livre du jeune citoyen*. *De l'éducation ou principes de pédagogie*. *Délassement après le travail ou Essai sur les récréations de l'enfance*, etc.

François-Louis-Amédée Voruz. Né à Moudon le 7 avril 1797. Pasteur suffragant à Bex (1820). Principal du collège de Moudon (1836) et enfin maître de mathématiques aux Ecoles normales, de décembre 1836 jusqu'à sa mort, survenue le 23 mai 1871. Auteur de nombreux ouvrages de mathématiques : *Exercices élémentaires d'arithmétique* (5 éditions). *Éléments de géométrie et notions d'arpentage*. *Géométrie pour les écoles secondaires* et surtout son manuel bien connu intitulé : *Traité d'arithmétique servant d'introduction à l'algèbre*, qui eut de nombreuses éditions. *Le Message populaire*, recueil périodique rédigé en collaboration avec E. Paccaud. Lausanne, 2 volumes. 1860-1862.

A l'occasion de l'inauguration de l'École normale, Mlle E. Voruz, artiste-graveur à Paris, a remis à l'établissement une eau-forte excellente, portrait de son vénéré père.

Roger de Guimps. Fils d'un émigré français, né à Yverdon le 26 février 1802, le même jour que Victor Hugo, et mort dans cette ville le 19 décembre 1898. Entré en 1808 à l'institut Pestalozzi où il resta jusqu'en 1817. Élève de l'École



Louis F.-F. Gauthey



Amédée Voruz



Roger de Guimps



François Guignard



Georges Colomb



Charles-César Dénéreaz

polytechnique de France. Membre de la « chambre collégiale » ou comité chargé de la direction des Ecoles publiques de la ville d'Yverdon. Biographe de Pestalozzi. On lui doit, entre autres, trois ouvrages remarquables sur le grand éducateur d'Yverdon : *Histoire de Pestalozzi, de sa pensée et de son œuvre. La philosophie et la pratique de l'éducation. Le nouveau « Livre des mères » ou l'instruction éducative de la première enfance.*

François Guignard. Né à Lausanne le 14 mars 1817. Fait ses études au Collège cantonal et à l'Académie. Maître au collège d'Aubonne, de 1840 à 1853. Il y enseigne les langues classiques et les mathématiques. Directeur de ce même collège, de 1848 à 1853. Maître remplaçant au Collège cantonal, puis à l'Ecole supérieure communale, qu'il dirige pendant un certain temps. En 1858, il entre dans le corps enseignant des Ecoles normales comme professeur de français, et conserve ces fonctions jusqu'en 1887. Il remplit *par interim* les fonctions de directeur. Il a ainsi enseigné pendant près d'un demi-siècle dans nos diverses écoles secondaires, soit exactement pendant 47 ans ! Auteur, en outre, de travaux de linguistique et, en particulier, d'un remarquable *Rapport* sur l'emploi de la *Grammaire Ayer*, auquel il travailla pendant plus d'un an, en dehors de ses cours. Mort à Lausanne le 14 janvier 1890.

Georges Colomb. Né à Bex en 1836, mort à Aigle le 29 septembre 1892. Elève de l'Ecole normale. Instituteur à Clarmont s. Morges, puis à Aigle où, à partir du 25 mai 1857 jusqu'à sa mort, il dirigea avec une rare distinction la première classe primaire des garçons. Collaborateur assidu de l'*Educateur*, il écrivit pour notre périodique une quantité d'articles remarquables et remarqués sur l'enseignement intuitif, celui de la langue maternelle, etc. Auteur de plusieurs brochu-

res intéressantes : *L'école au point de vue éducatif*, *Histoire du développement de l'instruction à Aigle*, etc. Viticulteur, agronome, conférencier écouté, l'âme de la société des vigneronns d'Aigle. Chanteur, mutuelliste convaincu, membre de la Société d'utilité publique, membre de commissions consultatives importantes, du Conseil de paroisse de l'Eglise nationale d'Aigle et, pendant dix ans, du Conseil des Ecoles normales et de la Commission du brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

Charles-César Dénéreaz. De Chardonne sur Vevey, né à Daillens en 1837, décédé à Bex le 27 mai 1896. Instituteur à Senarclens, puis au pensionnat Gloor à Vevey. Maître de mathématiques et de chant au Collège et à l'Ecole supérieure de Vevey. Professeur de chant aux Ecoles normales, dès 1869 à sa mort. Enseigne aussi le chant au Collège cantonal, à l'Ecole industrielle et à l'Ecole supérieure communale. Quarante ans d'enseignement ! Auteur de nombreux manuels pour l'enseignement du chant. Patoisant au *Conteur vaudois*, ardent propagateur du chant populaire par l'activité qu'il déploie dans la formation des directeurs de sociétés de chant.

F. G.

AUX INSTITUTEURS VAUDOIS

De toutes parts, nous recevons des lettres nous prouvant qu'une certaine agitation règne dans le corps enseignant vaudois, et qu'une vive impatience se manifeste au sujet des retards successifs apportés à la solution de la question qui nous préoccupe tous : l'augmentation du traitement.

Plusieurs, en voyant figurer la « Revision de la loi scolaire » au nombre des objets à l'ordre du jour du Grand Conseil pour la session d'août, s'étaient figuré que nous étions arrivés enfin au moment si longtemps attendu. La session s'étant écoulée sans que le rapport du Conseil d'Etat soit présenté, l'agitation et l'impatience ont augmenté et quelques-uns vont même jusqu'à croire que tout est perdu.

Nous comprenons parfaitement cette impatience : elle est légitime. Il y a, en effet, très longtemps — trop longtemps peut-être — que nous devons nous contenter de promesses. Néanmoins ne nous emballons pas si vite ; ne soyons pas si prompts à perdre courage ; examinons, au contraire, la question d'un peu près.

Ainsi que nous le savons tous, le Grand Conseil s'est prononcé à l'unanimité en faveur d'une augmentation du traitement, la renvoyant cependant au moment où les subventions scolaires fédérales permettraient de donner satisfaction aux instituteurs vaudois, sans porter préjudice aux finances cantonales, alors en fort mauvais état.

Or, personne n'ignore que les subventions scolaires fédérales n'ont été votées définitivement par les Chambres qu'au mois de juin dernier. Le délai référendaire vient juste d'expirer. Par conséquent, il eût été imprudent d'employer à l'avance les capitaux promis.

Le Grand Conseil s'assemblera en novembre. Le rapport du Conseil d'Etat lui sera alors présenté et la question discutée.

Les augmentations partiront du 1^{er} janvier 1904. Si, pour

une cause ou pour une autre, elles n'étaient pas définitivement votées par le Grand Conseil en novembre et qu'il fallût un deuxième débat en février, elles partiraient néanmoins par un effet rétroactif de la loi, du 1^{er} janvier 1904. Ces augmentations seront payées en 1904 déjà.

Telles sont les assurances formelles qui nous ont été données à plusieurs reprises.

Force nous est donc d'attendre jusque là. Du reste, une question de cette importance ne se traite pas en un jour, et si les rouages administratifs se meuvent avec une « sage lenteur », ils nous permettront cependant d'atteindre, sous peu, le but si ardemment poursuivi par les comités de la *Société pédagogique vaudoise*.

*

Quelques collègues ont émis également la crainte que l'augmentation ne soit retardée par les nombreuses discussions qu'entraînera la revision de la loi de 1889. Nous pouvons les rassurer et leur affirmer, d'ores et déjà, que la revision sera *très partielle*. Elle ne portera, fort probablement, que sur les *cours complémentaires* et *l'augmentation du traitement*. Tout nous a paru devoir céder le pas devant une question aussi capitale.

Courage donc, chers collègues ! Attendez avec confiance la fin de l'année 1903. Si jusqu'à maintenant vous avez pris patience, ne risquez pas de compromettre, par un mouvement intempestif, la réalisation de nos désirs.

Tous les membres de la Commission législative sont favorables à l'augmentation du traitement. M. le Conseiller d'Etat *Camille Decoppet* nous est très dévoué; votre Comité travaille aussi de son côté. Aidez-nous donc dans notre tâche en restant calmes et unis.

Toutefois, si, contre notre attente, la question n'était par soumise au Grand Conseil au mois de novembre, nous serions alors les premiers à protester énergiquement, à convoquer l'assemblée des délégués et à nous mettre à la tête du mouvement.

D'ici là, nous voulons croire aux assurances qui nous ont été données, et nous ne pouvons que vous répéter : *patience, calme et union*.

St-Prex, le 21 septembre 1903.

Au nom de la *Société pédagogique vaudoise*:

Le Président : F. MEYER.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — **Instituteurs français en Suisse.** — *L'Éducateur* du 12 septembre a dit quelques mots de l'arrivée à Genève et du passage à Lausanne du groupe d'institutrices et instituteurs français faisant, du 5 au 11 dit, une excursion pédagogique en Suisse. Deux mots encore de leur arrivée à Neuchâtel,

précédant de quelques heures leur départ pour Paris, Aubervilliers, Rouen, Roubaix, Lille, etc.

Arrivés vers midi, ils sont reçus par de nombreux membres du corps enseignant de la ville même et des quatre districts du bas. En leur compagnie, ils visitent les curiosités du chef-lieu neuchâtelois et principalement ses nombreux établissements d'instruction publique.

La réunion, projetée pour 4 h. à l'Aula de l'Académie, ne pouvant avoir lieu, faute de temps, instituteurs français et suisses se trouvent réunis durant quelques instants au Chalet de la Promenade, où les autorités cantonale et communale avaient ménagé une réception simple, mais très cordiale.

M. Quartier-la-Tente, chef du Département de l'instruction publique, en termes élevés et chaleureux, souhaite la bienvenue aux instituteurs français; il les félicite d'avoir pu visiter divers sites de nos Alpes dans des conditions de beau temps et de belle vue qui ne sont pas toujours accordées aux Suisses; il leur dit la joie que nous ressentons à voir les rapports toujours plus intimes des deux républiques; il leur donne l'assurance que le Comité de la Société pédagogique romande s'associe de tout cœur à l'œuvre utile et féconde qu'ils poursuivent et travaillera avec zèle à la création du Comité international d'études pédagogiques.

M. Latour prend la parole, non comme inspecteur des écoles, mais comme président de la Société pédagogique romande et, au nom des membres de la dite société, en des accents vibrants de sincérité, fait l'éloge du corps enseignant français, dont il espère voir bon nombre de membres assister au Congrès romand de 1904, à Neuchâtel.

M. Delacroix, d'Aubervilliers, parle au nom des œuvres post-scolaires françaises et porte en leur nom la santé des Sociétés suisses de tir, de chant, de musique, de gymnastique, en un mot de toutes celles qui font œuvre d'utilité publique en travaillant en faveur de l'éducation de l'adolescent et même de l'adulte.

M. Dupin, de Paris, remercie pour toutes les paroles de bonne confraternité qui viennent d'être adressées à ses collègues et à lui; il célèbre l'hospitalité suisse et, en une improvisation de superbe envolée, il développe cette parole de St-Martin: « La haine est la maladie, la santé, c'est l'harmonie, et le remède, c'est l'amour. » Il applaudit au génie civilisateur suisse, génie dont il a senti la présence dans tous les établissements d'instruction populaire qu'il vient de visiter.

Enfin, il invite les instituteurs suisses à partager avec leurs collègues français le verre de l'amitié à l'hôtel Terminus.

Là encore, d'excellentes paroles sont échangées entre M. Dupin et M. Blaser, qui, tous deux, affirment une fois de plus leur désir de voir les instituteurs français et suisses faire œuvre commune en faveur de l'école populaire.

Quelques chants français ou suisses, exécutés par tous avec un vigoureux entrain, et c'est le moment du départ.

Nous nous sommes vus, nous nous sommes compris, nous nous reverrons! Au revoir, donc! Et le train s'éloigne aux cris de: « Vive la France! Vive la Suisse! »

HINTENLANG.

VAUD. — † **Louis-Frédéric Corthésy**. — La tombe vient de se refermer sur le cercueil de M. Louis-Frédéric Corthésy, assesseur de la justice de paix du cercle de Mézières, qui, avant de jouir d'un repos relatif, a consacré plus de trente années de sa vie à l'enseignement. Homme de bon conseil, affable, accueillant, L. Corthésy ne laisse que des amis. Il repose dans le cimetière de Carrouge, à deux pas de la maison d'école où, pendant 25 ans, il a dépensé le meilleur de lui-même sans autre ambition que celle d'accomplir son devoir. C'est là qu'une foule d'amis, de collègues et d'anciens élèves l'ont accompagné le vendredi 3 août dernier. La conférence du district d'Oron assistait en corps à la triste cérémonie. Au nom de la *Société pédagogique vaudoise*, le délégué du district a offert une

modeste couronne et, sur le bord de la tombe, il a adressé un dernier adieu au collègue disparu. J. M.

— **Une retraite.** — Samedi 29 août dernier, le corps enseignant primaire du village de Ste-Croix se trouvait réuni chez notre collègue Lucien Guignard, pour prendre congé de lui. M. Guignard se retire de l'enseignement après 30 ans de service, à Bournens, Onnens et Ste-Croix. Au nom des collègues et en fort bons termes, M^{lle} Frossard, offrit à M. Guignard un modeste souvenir. Après quelques mots de réponse, une charmante soirée suivit et se prolongea assez tard.

M. Guignard sera regretté à Ste-Croix, non seulement de ses collègues, mais de toute la population ; il s'était fait aimer et apprécier par son caractère gai et jovial ; c'était un ferme soutien de nos sociétés locales.

Tous nos bons vœux le suivent dans sa retraite (Retardée.) P. C.

— Un comité d'initiative organise pour le samedi 26 septembre, à 2 1/2 heures, à la Maison du Peuple, à Lausanne, une conférence publique sur l'*enseignement religieux* dans la Suisse romande.

JURA BERNOIS. — Examens de recrues. — Ces examens, qui ont eu lieu dans les chefs-lieux de district au mois d'août dernier, ont généralement donné de meilleurs résultats que précédemment. Les recrues des villages ont obtenu des notes sensiblement supérieures à celles des dernières années. Les localités où l'école complémentaire existe depuis quelques années ont surtout présenté des jeunes hommes qui ont répondu avec assurance aux questions des examinateurs. Il faut dire aussi que ces derniers ont fait tout leur possible pour être simples et clairs dans leur langage. Tout fait donc espérer que le Jura bernois se relèvera sensiblement dans l'échelle des notes des examens de recrues.

Quand, partout, les jeunes hommes comprendront que l'Ecole complémentaire n'est pas une corvée ennuyeuse, mais une salutaire répétition, une revue bien assimilée de matières déjà digérées, les examens de recrues donneront partout de bons résultats. Pour y arriver, il faut absolument la bonne volonté des jeunes gens, la libéralité des communes et le dévouement des maîtres. La tâche est avant tout pénible pour les maîtres chargés de ces cours, qui, en certains villages, sont fort mal rétribués. Malgré que l'Etat prenne la moitié du traitement des maitres à sa charge, les autorités de certaines communes marchandent avec l'instituteur et refusent de porter le salaire annuel à 200 francs, trouvant que ce fonctionnaire gagne l'argent trop facilement. A. POUPON.

ALLEMAGNE. — On sait que, dans la plupart des Etats allemands, les instituteurs qui ont obtenu la note I aux examens de brevet sont autorisés à poursuivre leurs études à l'Université. Le gouvernement hessois, un des plus réactionnaires à cet égard, vient également de rendre un décret suivant lequel les instituteurs qui ont eu la meilleure note aux examens d'aptitude pédagogique pourront se faire inscrire à l'Université, à la condition qu'ils aient fonctionné trois ans à la tête d'une classe et qu'ils renoncent durant leurs études subséquentes à tout traitement ou partie de traitement.

BIBLIOGRAPHIE

Europe, par W. Rosier, professeur de géographie. 3^{me} édition. In-4^o, cart. Payot et Cie, éditeurs.

Il n'est pas possible de dire en quelques lignes tout le bien que nous pensons de la géographie illustrée de M. W. Rosier. Nous nous bornerons à noter le caractère général de cet ouvrage, consacré exclusivement à l'Europe — une 2^{me} édition des quatre autres continents a paru l'année dernière.

Le livre de M. Rosier nous offre, dans leurs traits essentiels, une remarquable

synthèse des phénomènes physiques, ethnologiques, économiques, politiques, sociaux, qui distinguent la vieille Europe. Ces données diverses se pénètrent réciproquement; le passé explique le présent, éclaire l'avenir. Le plan adopté par M. Rosier est très heureux. L'auteur étudie d'abord le pays, — le relief, les cours d'eau, les villes — puis la situation économique « sur laquelle influe grandement la nature physique du pays, et les conditions sociales qui en dérivent aussi, » enfin, l'organisation politique et l'administration.

Pour ne pas trop charger le texte, M. Rosier a réuni en tableaux les renseignements statistiques. Son ouvrage est écrit dans un style limpide, précis, vivant; il a mis, selon son expression, « un peu de chair autour du squelette ». Ce livre renferme en outre de nombreuses illustrations, des cartes, des tableaux graphiques, qui contribuent à donner aux élèves une juste notion des choses. On n'objectera pas qu'il est au-dessus de la portée des enfants; car l'auteur dit lui-même que l'ouvrage est destiné à être lu et commenté. Du reste, chaque chapitre se termine par un excellent résumé, que l'élève peut apprendre.

Ce volume fournira à l'instituteur de précieux renseignements. Il intéressera aussi tous ceux qui désirent suivre avec profit la marche des événements européens.

E. C.

Cours de coupe et de confection de lingerie, par M^{mes} Picker et Cousin. — Payot et Cie, éditeurs.

Depuis quelques années, les travaux de lingerie se sont singulièrement modifiés. Autrefois, les petits points y jouaient un grand rôle, souvent au détriment de la correction de la coupe et de l'exactitude de la confection. Aujourd'hui, la machine se charge des points mignons, et l'ouvrière peut faire œuvre d'artiste, à la condition de posséder des patrons exacts, que son crayon saura agrandir ou rapetisser suivant des règles sûres.

Ce sont ces *patrons exacts*, ce sont ces *règles sûres*, et simples en même temps, que M^{mes} Picker et Cousin offrent à toutes les institutrices, à toutes les ouvrières, à toutes les femmes dans l'excellent volume : *Coupe et confection de Lingerie*, qui vient de paraître chez MM. Payot et Cie, à Lausanne, ouvrage complet, renfermant des données sur le linge de maison, la lingerie pour enfants, pour dames, pour messieurs, sans oublier les raccommodages, qui sont expliqués d'une manière claire et pratique à la suite des indications concernant la coupe et le montage de chaque objet.

Pour les personnes inexpérimentées, on peut regretter qu'une petite photographie de l'objet terminé ne soit pas jointe aux patrons, mais de telles illustrations auraient élevé considérablement le prix de l'ouvrage. Tel qu'il est, il constitue une vraie encyclopédie de la coupe de la lingerie, et son prix : 3 fr. 50, prix d'une extrême modestie, vu le format, la beauté de l'impression, la netteté des gravures nombreuses, la richesse des renseignements, le met à la portée de toutes les bourses.

Par la sûreté de sa méthode, il est appelé à rendre de vrais services, non seulement aux maîtresses de couture, mais à toute femme laborieuse qui ne se laissera pas arrêter par les petites difficultés que présente, au début, le tracé d'un patron, et qui, en prenant le livre pour guide, deviendra bientôt habile dans l'art si utile et si intéressant de la coupe et de la confection.

E. F.

Rapport de l'Orphelinat de Lausanne pour 1902. Cette excellente institution, dirigée par M. P. Durussel, élève en ce moment une trentaine d'orphelins.

— M. Samuel Rogivue, ancien directeur de l'école de Montreux, actuellement directeur de l'orphelinat d'Uccle, en Belgique, nous signale deux articles du journal *Le Soir*, sur *La vertu des sports et l'enseignement professionnel*. Nous les reproduirons en partie à l'occasion.

PARTIE PRATIQUE

ÉCOLE ENFANTINE

LA CAUSERIE MORALE

De toutes les histoires que nous racontons à nos enfants, la causerie morale est celle qui réclame le plus d'attention de notre part ; son *but spécial* exige qu'elle soit préparée et dite avec un soin et un tact tout particuliers. Elle n'a pas seulement, comme les autres récits, le devoir d'amuser, d'intéresser, de nourrir l'imagination, elle doit surtout parler au cœur et à la raison de l'enfant, elle doit lui faire aimer le bien et haïr le mal. De plus, il est difficile, très difficile même, de tenir à un enfant de cinq à sept ans un langage qu'il n'est souvent pas disposé à entendre, de l'entretenir de choses appartenant à un domaine bien différent de celui qui l'intéresse, en un mot, de lui parler de morale. Combien les récits ayant pour seul but de récréer sont plus faciles à raconter ! Et comme l'esprit de l'enfant se soucie peu de ce qui préoccupe le nôtre et s'arrête volontiers aux jolis détails sans chercher à tirer la leçon de morale que nous voulons lui donner ! Demandons-nous plutôt, combien de fois nous avons constaté que tel enfant, menteur ou cruel, s'est corrigé de son défaut à la suite d'une de nos causeries morales ? Bien rares sont ces cas de conversion et, par conséquent, souvent bien inutiles les contes qui avaient pourtant ce seul but.

Est-ce à dire qu'il serait préférable de renoncer à présenter la morale sous forme d'histoires et de se contenter de l'influence moralisante que peut exercer tout bon récit en général ?

Non, car ce serait méconnaître un des rares moyens que nous possédons pour mettre la morale à la portée des petits enfants, moyen qui, s'il ne remplace pas les enseignements d'une éducation bien entendue, les illustre et les confirme, mais c'est dire qu'il n'est pas si simple qu'on pourrait le croire d'arriver, par un récit, à produire une impression durable sur l'âme d'un enfant.

Que faire alors pour donner à ce moyen d'éducation une réelle efficacité ? Bien qu'il dépende surtout de la personnalité de la maîtresse, il nous semble que quelques réflexions sur ce genre de récit pourraient être utiles à nos collègues et leur donner l'occasion de nous faire part de leurs expériences dans ce domaine, expériences dont plusieurs d'entre nous tireraient certainement un avantage pour leur propre enseignement.

En considérant, d'un côté, l'importance de la causerie morale et, de l'autre, sa mission délicate et difficile, nous reconnaissons qu'elle doit se faire dans des conditions spéciales et posséder des qualités bien déterminées.

Tandis que d'autres histoires sont toujours goûtées avec plaisir, pourvu qu'elles soient intéressantes, la causerie morale a peu de prise sur une classe distraite et mal disposée ; pour profiter de la

leçon il faut que l'esprit de l'enfant soit préparé à la recevoir. Le meilleur moment est celui où il est frais et dispos, c'est-à-dire le matin, mais il n'est pas impossible qu'après une heure d'occupation silencieuse ou bien encore à la suite d'un fait qui aurait éveillé chez les élèves un sentiment quelconque, une histoire venant toucher la corde sensible soit la bienvenue et produise un effet salutaire.

Dans le récit qui nous occupe, tout doit contribuer à faire ressortir clairement l'idée morale qui doit être amenée sans brusquerie et s'imposer à l'esprit plus que tout le reste, car l'imagination est toujours prête à s'emparer du moindre détail et à transporter le petit auditeur bien loin de ce qui doit le préoccuper. Cette mesure ne peut être gardée que si l'on est sobre de détails accessoires et si l'on sait accentuer ce qu'il importe de mettre en relief.

Le cadre dans lequel nous plaçons nos petites leçons de morale peut être pris dans tout ce qui nous entoure : dans le monde où nous vivons comme dans celui des animaux, des plantes et des choses, dans le domaine réel comme aussi dans le domaine fictif.

Si nous voulons que nos récits plaisent aux enfants, restons dans le vrai pour ce qui concerne le caractère de nos personnages, racontons-leur les choses comme le monde les a faites et ne leur montrons pas de ces héros impeccables et décourageants par leur éternelle sagesse et pas non plus de ces natures mauvaises et perverses jusqu'à la moelle ; tout homme a du bon et du mauvais en lui et chacun a des qualités et des défauts.

Tâchons de leur apprendre à cultiver les unes au détriment des autres et à trouver plus d'attrait au bien qu'au mal. Gardons-nous aussi de suggérer le mal en en parlant maladroitement, car l'enfant, qui est avant tout imitateur, n'est pas toujours à même de le distinguer du bien.

Ne leur laissons pas croire que la vertu est toujours récompensée et le mal toujours puni, mais conduisons-les à la découverte de leur conscience qui doit devenir peu à peu leur guide et leur seul juge. Si le récit sait toucher leur cœur, ils sentiront, avec les héros qu'on leur présente, l'amertume que laisse le souvenir d'une faute ou la joie qu'on éprouve en sortant victorieux d'une lutte contre le mal.

Quant au choix du but moral, il est tout indiqué par les circonstances ; le mieux est d'observer les enfants afin de voir quelles sont les tendances à réprimer et celles qu'il faut au contraire chercher à développer en eux. Il s'agit seulement, pour la maîtresse, de savoir choisir, entre les leçons qu'elle peut donner à l'aide d'un récit et celles que la vie de chaque jour enseigne bien mieux que les meilleures histoires.

Rappelons-nous aussi que les enfants ne sont pas mûrs à toutes les idées et à tous les sentiments, et contentons-nous de leur donner des leçons toutes simples qu'ils peuvent mettre journellement en pratique. Les exemples d'un caractère trop élevé, comme

un beau trait de générosité, d'amour patriotique, etc., ne sont pas à la portée de nos petits élèves et n'arriveraient par conséquent jamais à les émouvoir.

Aurons-nous, après cela, fait assez pour pouvoir compter sur des résultats certains ? Nous ne le croyons pas, car les histoires les mieux préparées et les plus goûtées ne laissent souvent qu'une trace bien éphémère sur l'âme des enfants, si encore elles en laissent une ou ne vont pas directement à l'encontre du but. Nous nous rappelons un de nos récits qui devait éveiller chez les enfants un sentiment de pitié pour les insectes qu'on fait souvent souffrir inutilement et qui eut, au contraire, pour effet de leur donner l'idée de les attraper et de les mettre dans une boîte pour les voir de plus près. S'il arrive que la leçon soit de suite saisie et mise en pratique par l'enfant auquel elle est destinée, comme nous l'avons constaté chez un de nos élèves dont le défaut était de bouder à la moindre observation et pour qui nous avons fait le tableau d'un bébé charmant, mais malheureusement boudeur, nous ne devons le considérer que comme une exception, car ils sont rares les enfants qui disent comme celui-ci : « Quand j'ai envie de bouder, je pense à Bébé. »

Aurions-nous peut-être plus de succès en faisant redire par les enfants l'histoire qu'on leur a racontée ou en présentant à plusieurs reprises et sous différentes formes la même leçon morale ? Tout en reconnaissant ce que ces procédés ont de bon et en les recommandant même à l'occasion, nous ne les trouvons pas encore suffisants ; il faut faire davantage, il faut provoquer la réflexion chez l'enfant et l'obliger en quelque sorte à tirer une conclusion du récit.

Nous avons pour cela un moyen bien simple et tout naturel, c'est la causerie dans le vrai sens du mot.

Puisque nous disons *causerie morale*, pourquoi ne pas causer véritablement avec nos enfants, les amener à parler de ce qui fait ou fera le sujet de notre petite leçon de morale, nous entretenir familièrement avec eux comme avec des camarades ? Cet entretien nous éclairerait sur bien des points ; il nous permettrait de nous rendre compte de la manière dont nous sommes comprises, de l'idée que les enfants se font de la question qui nous préoccupe et de l'interprétation qu'ils donnent aux vérités morales que nous voulons leur inculquer.

Il nous est arrivé de montrer par un récit qui n'avait pas été accompagné d'une causerie qu'il faut savoir pardonner les offenses. Eh bien ! quelques enfants en ont aussitôt conclu que la maîtresse ne devait plus punir mais pardonner sans distinction.

En parlant avec nos élèves, nous apprendrions aussi à les mieux connaître et quelquefois même à nous expliquer les mobiles de tel ou tel de leurs actes.

Nous ne croyons pas que ce petit échange d'idées pourrait nuire à l'impression morale du récit ; il aurait, au contraire, pour résultat

de *graver* cette impression et de faire *ressortir* l'importance de la leçon. Il répondrait même souvent au désir de l'enfant qui ne demande pas mieux que de raisonner et de juger.

Il est évident que cette causerie ne doit pas être faite au hasard mais dirigée délicatement par la maîtresse en vue du but qu'elle se propose d'atteindre. Elle peut aussi bien précéder que suivre le récit, mais dans le cas seulement où un fait quelconque l'aurait provoquée; elle doit éviter avant tout de prendre la forme sentencieuse d'un sermon, d'être trop longue ou ennuyeuse.

Si on a, par exemple, raconté l'histoire d'une fillette ayant, par son désordre, perdu un jouet, on leur demandera s'ils ont aussi des jouets, où il les mettent et pourquoi ils ne les perdent pas. Ou si on leur a fait le tableau d'un chien toujours fidèle à son poste, on pourra leur demander s'il leur est arrivé d'avoir eu à garder un frère ou une sœur, et si, l'occasion se présentant, ils se sentiraient capables de se charger de cette tâche sans se laisser distraire par les jeux ou les appels d'enfants occupés à jouer. Leur a-t-on parlé de deux garçons dont l'un refuse toujours de prêter ses jouets tandis que l'autre s'empresse de les donner, on cherchera à savoir lequel des deux ils approuvent et quel est celui qu'ils préféreraient comme camarade. On leur demandera s'ils se sont trouvés eux-mêmes dans la situation de ceux qu'ils jugent.

Une autre fois il a été question d'un jardin que plusieurs enfants possèdent ensemble et cultivent avec soin. Survient quelqu'un qui, sans mauvaise intention, dépouille ce jardin et le rend méconnaissable au grand désespoir des petits propriétaires dont la seule alternative est de recommencer leur besogne en s'entourant de toutes les précautions nécessaires pour éviter un nouveau désastre. Après ce récit, chaque élève est appelé à juger le cas et à donner son avis sur la conduite qu'il aurait tenue vis-à-vis du coupable qui pouvait, selon le récit, être un enfant ou un animal. A la maîtresse ensuite de porter un dernier jugement, donner son approbation à ceux qui la méritent et de blâmer ceux qui se sont montrés trop sévères ou peu charitables.

Inutile de dire que, dans ces causeries comme en éducation morale en général, on ne peut déployer assez de tact; on serait malavisé, en tous cas, de nommer les élèves que le récit doit atteindre tout particulièrement ou de citer les noms de ceux qui ont tel défaut ou telle qualité; l'amour-propre des enfants ne peut être assez respecté et l'orgueil ne doit pas être éveillé.

Sommes-nous au bout de notre tâche maintenant que nous avons cherché à rendre bien évidentes et claires les notions de morale que nous voulons inculquer à nos enfants? Non, pas encore, puisqu'il ne s'agit pas seulement de donner à l'enfant l'idée de ce qui est bien, mais de lui faire faire le bien.

Tout ce qu'il vient d'apprendre, de comprendre, il faut qu'il s'efforce de le mettre en pratique.

Voici un exemple qui nous prouvera combien il importe de l'y pous-

ser : Un jour, nous parlions, dans une histoire, de la détresse des oiseaux en hiver et du moyen de les secourir. Tous les enfants étaient convaincus de la nécessité de le faire, mais aucun d'eux n'eut l'idée, au moment de la récréation, de mettre sur le bord de la fenêtre les miettes qu'on venait de recueillir dans la classe ; il a fallu bien des réflexions et des insinuations de notre part pour les y faire arriver.

Amenons donc encore nos élèves, mais d'une façon toute naturelle, à établir un rapport, un lien entre nos causeries et leurs actes en les rendant attentifs à toutes les occasions favorables qui se présentent. Ne négligeons rien pour le faire, car c'est par ce moyen, encore bien plus que par tout ce que nous leur disons, qu'ils acquerront de bonnes habitudes. Après une leçon sur la politesse, par exemple, on ne permettra pas que les enfants arrivent sans saluer ou reçoivent quelque chose sans remercier. Il faut être conséquent si on veut que les enfants le soient.

Après cela et malgré tous nos efforts, nous devons encore être très modestes dans l'attente des résultats que nous pourrions obtenir. Ils sont rarement immédiats, complets et tels que nous les voudrions. Bien des leçons restent stériles parce que les circonstances ne favorisent pas leur application, parce qu'elles arrivent trop tôt ou tombent dans un terrain mal préparé, parce qu'elles sont insuffisantes ou mal données. Si nous faisons la part de toutes les circonstances qui entourent les enfants et de toutes les influences qui agissent sur eux nous comprendrons que la nôtre ne puisse pas être toute puissante et nous saurons nous contenter de peu de chose en fait de résultats ; le fait qu'un enfant essaye de se corriger même sans y parvenir est déjà un progrès réjouissant. Essayons donc, ne perdons pas courage et ayons foi en notre œuvre ; elle portera sûrement des fruits tôt ou tard si elle est accomplie avec amour.

E. W.

Nota benè.

Le récit intitulé : « *Histoire d'une tulipe et d'une vieille soupière* », publié dans les numéros 27-28 du 11 juillet, est un conte d'Andersen communiqué et quelque peu transformé par M^{lle} Marthe Bonzon.

LEÇON DE CHOSES

Degré inférieur.

Le maître et les élèves.

Nous avons examiné les objets de la salle d'école ; mais il y a dans la classe autre chose que des objets, il y a des personnes. Quelle espèce de personne est la maîtresse ? Une grande personne. Et vous ? Des enfants.

Tu es une fille. Et toi, es-tu un garçon ? Non, je suis aussi une fille. Dans notre classe il n'y a que des filles ; c'est une école de filles. Les garçons vont

dans les classes de garçons. Les garçons sont des écoliers et les filles, des écolières.

Louise est ta voisine, elle va avec toi à l'école, c'est ta camarade. Les filles qui viennent dans la même classe que vous sont des camarades.

Vous êtes donc toutes des écolières. Je suis votre maîtresse. Qui vous donne des leçons ? La maîtresse donne des leçons aux écoliers et aux écolières. Comment fait-elle cela ? Elle parle avec eux, leur explique beaucoup de choses, lit et chante avec eux et leur raconte aussi quelquefois de belles histoires. Après avoir parlé et raconté que fait la maîtresse ? Elle interroge les élèves.

Comment s'appelle cet objet ? le tableau noir. Qui s'en sert ? La maîtresse écrit au tableau noir. Dites-moi tout ce que la maîtresse fait à l'école. Elle lit, écrit, calcule, chante, raconte.

Maintenant que vous savez ce que la maîtresse fait, dites-moi ce que l'écolière fait. Que fait-elle lorsque je l'interroge ? Elle répond. Quand j'écris au tableau noir ? Elle lit ou copie ce qui est écrit. Quand je raconte ? Elle répète. Dans quelques leçons l'écolière lit aussi, calcule ou chante. Au moyen de quoi écoutez-vous ? Avec les oreilles. Avec quoi parlez-vous ? voyez-vous ? De quoi vous servez-vous pour écrire ? De la main. Que vous faut-il encore ? Une ardoise, une touche. Et pour lire ? Un livre.

Qui se sert aussi de tout cela ? Le maître. Que lui faut-il encore ? Un tableau noir, de la craie, une éponge. Nous nous servons de la bouche pour parler, des oreilles pour écouter, des yeux pour voir, de la main, de la touche et de l'ardoise pour écrire, du livre pour lire.

Les enfants viennent à l'école pour apprendre. Ernest a été absent quelques jours, il ne pouvait pas venir, car il était malade, mais il y a des enfants qui n'aiment pas venir à l'école et qui s'absentent sans être malades. Les enfants qui veulent beaucoup apprendre doivent venir à l'école régulièrement.

Quand le maître parle, que font les élèves ? Ils écoutent. Comment doivent-ils écouter ? Attentivement. Quand le maître écrit au tableau, que font les écoliers ? Ils copient ce qui est écrit. Mais j'ai remarqué que quelques élèves écrivent bien et sans faute, tandis que d'autres ne s'appliquent pas et écrivent mal. Comment doivent être les écoliers qui veulent beaucoup apprendre ? Ils doivent être attentifs et appliqués. Comment appelle-t-on ceux qui ne travaillent pas ? Des paresseux.

Que sont les élèves qui obéissent tout de suite aux ordres du maître ? Ils sont obéissants. Qui est désobéissant ? Je rencontre souvent dans la rue des enfants qui me saluent gentiment et qui viennent me toucher la main. Ce sont des enfants polis et aimables. Comment les enfants ne doivent-ils pas être ?

Voyons maintenant comment vous devez vous conduire vis-à-vis de vos camarades et des étrangers. Hier j'ai vu en rue plusieurs enfants qui se querellaient et qui se battaient en sortant de l'école. Est-ce bien ? Non, les enfants doivent se supporter sans se quereller.

Emma est ton amie ; l'autre jour elle avait oublié son livre, tu lui as prêté le tien pendant la leçon de lecture ; tu as rendu un service à Emma, tu as été complaisante ; tâche de l'être toujours : c'est un devoir de l'écolière d'être complaisante vis-à-vis de ses camarades.

Les enfants saluent le maître. Est-ce la seule personne qu'ils doivent saluer ? L'autre jour un étranger était sur la place ; il cherchait la rue X pour y visiter une de ses connaissances. Il demanda à un garçon s'il connaissait cette rue. L'enfant ôta son chapeau, salua poliment l'étranger et le conduisit où il désirait aller. Ce garçon était poli et complaisant. Les enfants doivent tous être polis et complaisants envers chacun.

Le sujet peut s'étendre sur d'autres points et montrer que le bon écolier doit être ponctuel, propre, soigneux, sincère.

Vous allez chaque jour à l'école où le maître vous enseigne ce que vous devez connaître. Les enfants sont assis sur de longs bancs et regardent le maître. Celui-ci vous parle amicalement, comme un père à ses enfants, vous écoutez attentivement et vous répondez quand il vous questionne. Quelle joie quand il vous raconte une histoire ! Comme vos parents, le maître vous engage à bien faire. Prenez votre devoir à cœur, soyez obéissants et appliqués, apprenez avec courage, le maître alors sera content de vous et vos parents aussi.

Résumé. — 1. Nous sommes dans une classe de filles. 2. Les filles de ma classe sont mes camarades. 3. Le maître enseigne. 4. Il parle, raconte, interroge, lit, calcule, écrit et chante. 5. Le maître loue, blâme, punit aussi. 6. Les enfants répondent, calculent, écrivent, lisent et chantent. 7. Pour apprendre nous avons besoin de nos yeux, de nos oreilles, de notre bouche, de nos mains, de l'ardoise, de la touche et du livre. 8. L'enfant qui veut beaucoup apprendre doit venir à l'école régulièrement. 9. Il doit aussi être attentif et appliqué. 10. Les bons écoliers sont obéissants, aimables, complaisants et polis.

(D'après Seidel.)

L. ROULIN.

GRAMMAIRE

Le pronom (suite).

TROISIÈME LEÇON : LES PRONOMS SUJETS DE PREMIÈRE ET DE DEUXIÈME PERSONNE DU PLURIEL

EXERCICES ORAUX. — Des enfants de la campagne racontent ce qu'ils font :

« Au printemps, *nous* plantons les pommes de terre ; *nous* cultivons le jardin, *nous* semons des graines ; *nous* nettoignons les vergers ; *nous* soignons les arbres.

» En été, *nous* moissonnons le blé, *nous* récoltons les fourrages ; *nous* cueillons les légumes et les fruits.

» En automne, *nous* labourons la terre ; *nous* arrachons les pommes de terre ; *nous* gardons le bétail.

» En hiver, *nous* battons le blé ; *nous* coupons du bois ; *nous* jouons avec la neige ; *nous* allons à l'école ; *nous* chauffons le poêle ; *nous* veillons en famille. »

Des écoliers villageois s'adressent à des camarades de la ville :

« *Vous* suivez l'école tous les jours ; *vous* jouez dans la rue ; *vous* achetez des provisions ; *vous* portez des journaux ; *vous* lisez des livres instructifs ; *vous* assistez à une représentation ; *vous* écoutez un concert. »

Les mots *nous* et *vous* remplacent-ils aussi des noms ? Que sont-ils donc ? Font-ils penser à une ou à plusieurs personnes ? Ce sont donc des pronoms pluriels. Lequel convient pour désigner les personnes qui parlent d'elles-mêmes ? Lequel s'emploie pour désigner les personnes à qui l'on parle ? *Nous* est donc le pluriel de *je* ; *vous* est le pluriel de *tu*.

EXERCICES ÉCRITS. — Écrivez le pronom qui désigne la personne qui parle d'elle-même ; mettez en regard le pronom pluriel. Ces pronoms *je* et *nous* sont dits de *première personne*.

Écrivez aussi les pronoms qui désignent une ou plusieurs personnes à qui l'on adresse la parole. Ces pronoms *tu* et *vous* sont dits de *deuxième personne*.

Citez des pronoms désignant des êtres de qui l'on parle ; ils sont de *troisième personne* ; écrivez-les.

DICTÉE. — Je lis et tu écris. Nous restons et vous partez. Nous sommes mortels. Vous êtes jeunes et forts. Nous avons beaucoup de travail. Vous avez quelques vrais amis. Ils attendent votre retour. Elles reçoivent de bonnes nouvelles.

Mettez les exemples ci-dessus à un autre nombre. Ex. : Nous lisons et vous écrivez.

REMARQUES GRAMMATICALES

Les pronoms de première personne désignent l'être (ou les êtres) qui parle ; tels sont *je* et *nous*.

Ceux de deuxième personne désignent l'être à qui l'on parle ; ex. : *tu*, *vous*.

Les pronoms de troisième personne désignent l'être de qui l'on parle ; ex. : *il*, *elle*, *ils*, *elles*.

QUATRIÈME LEÇON. LES PRONOMS COMPLÉMENTS DIRECTS

EXERCICES ORAUX. — Cherchez dans les propositions que je vous dicterai les pronoms sujets et les pronoms compléments directs ; dites à quelle personne ils appartiennent.

LE MATIN

Je *me* lève — je *me* lave — je *m'*habille — je *me* prépare à sortir. Attendez-*moi*¹.

Tu *t'*amuses — tu *te* promènes — le jeu *te* fatigue. Applique-*toi* au travail.

Le soleil *se* lève ; nous *le* voyons paraître à l'orient. Il ranime la nature et *la* réchauffe de ses brillants rayons. Sa clarté *nous* réjouit ; les monts et les vallées *se* réveillent et les êtres vivants *se* remettent à l'œuvre. La lumière et la chaleur *les* ont fait revivre.

Vous reprenez aussi vos travaux ; vous *vous* divertissez ; ébattez-*vous* dans la rue et dans les champs.

Remplacez dans les exemples suivants les compléments directs par des pronoms.

LE SOIR

Nous voyons *le soleil* descendre à l'occident. Il jette à la terre *ses derniers rayons*. Maintenant nous pouvons contempler *cet astre* sans crainte. La nuit remplacera *la lumière*. Bientôt nous verrons *la lune* apparaître à l'orient et dissiper en partie *les ténèbres*.

Dans les exemples suivants, remplacez les pronoms compléments par des noms.

Je *les* ai goûtés. Tu *en* as pris. Nous *les* écouterons. Vous *la* remettrez. Les abonnés *le* recevront. Nous *l'*avons attendu. Regardez-*la*. Cueillez-*en*.

EXERCICES ÉCRITS. — Relevez dans les textes suivants les pronoms que vous connaissez et indiquez s'ils sont sujets ou compléments. (Souligner les pronoms et noter au-dessus *s* ou *c*).

LE SOLEIL

Le soleil est si éblouissant que vous ne pouvez le regarder en face ; mais quand l'astre, à son coucher, semble s'enfoncer dans les vapeurs du soir, nous pouvons le contempler sans crainte. On pourrait s'imaginer que le soleil est rond et plat ; en réalité il a la forme d'une sphère.

C'est le soleil qui nous donne le jour ; c'est lui qui fait germer les graines et croître les plantes. Sans le soleil, un froid mortel nous saisirait.

LA LUNE

Que la lune est belle quand elle brille au ciel pur, par un beau soir ! Mais si le soleil ne l'éclairait, nous ne la verrions pas. Vous connaissez les divers aspects de la lune ; on les appelle des phases.

(Extraits de morceaux de lecture dans le livre de MM. Dupraz et Bonjour).

U. B.

¹ Les mots *moi*, *toi*, *lui*, sont pronoms sujets dans ces phrases : Qui a fait ce travail ? — *Moi*. — *Toi*, tu te reposes. — Qui est arrivé ? — *Lui*.